

du Christ en ces immenses régions? Et comment se constituera-t-elle chez les païens d'aujourd'hui, sinon par les mêmes éléments, sans exception, qui jadis l'ont constituée chez nous: peuple aborigène et clergé autochtone, religieux et religieuses indigènes? Pourquoi empêcherait-on le clergé indigène de cultiver le champ qui lui appartient en propre et par droit de nature, Nous voulons dire de gouverner le peuple qui est le sien?

*Il sera ainsi loisible aux missionnaires étrangers
de gagner de nouveaux peuples à l'Evangile*

Il faudrait, du reste, que vous fussiez en mesure de marcher au nom du Christ, constamment et rapidement à la conquête de nouvelles âmes d'infidèles; ne serait-il pas alors extrêmement avantageux de pouvoir abandonner à des prêtres indigènes le soin de garder et de faire prospérer les résidences?

*Les prêtres du pays ont d'ailleurs
des aptitudes et des facilités apostoliques plus grandes*

Mais il y a plus: ces prêtres indigènes réussiront parfaitement, et au delà de toute espérance, à étendre le royaume du Christ. "En effet, le prêtre indigène — pour Nous servir des paroles de Notre prédécesseur, — par sa naissance, sa mentalité, ses sentiments, son idéal, ne fait qu'un avec ses compatriotes; il est donc admirablement qualifié pour faire pénétrer la foi dans leurs esprits; bien mieux que tout autre, il sait choisir les moyens de forcer la porte de leurs cœurs. Souvent même, il aura sans trop de peine accès en des milieux où le prêtre étranger ne peut même poser le pied".

Faut-il ajouter que les missionnaires étrangers, par suite d'une connaissance imparfaite de la langue, ne parviennent pas toujours à bien traduire leur pensée, que la force et l'efficacité de leur prédication en sont donc considérablement affaiblies?

*Il est indispensable de prévoir le cas de guerre entre peuples
colonisateurs et celui du soulèvement des indigènes*

Mais voici d'autres difficultés, et qui méritent une sérieuse considération, bien qu'elles semblent ne surgir que rarement, ou pouvoir être surmontées facilement. Supposez que, par suite de guerre ou de tout autre événement, un territoire de mission change de Gouvernement et que l'on demande ou ordonne l'éloignement des missionnaires étrangers d'une certaine nationalité; supposez encore — hypothèse, à vrai dire, moins facilement réalisable — que des populations indigènes parviennent à un niveau plus élevé de civilisation et arrivent à une sorte de maturité politique; supposez que, voulant jouir d'une pleine indépendance,